Pour protéger la route

Une recharge de plage devant le camping Rivière-Ouelle



Travaux prévus en septembre 2023



Un risque bien réel

Submersion côtière, onde tempête, de déferlement de vagues, voilà des termes qui nous sont presque familiers tant leur fréquence a augmenté. Ces événements se produisent lorsque le vent et la pression atmosphérique poussent l'eau vers les côtes, provoquant ainsi des vagues anormalement élevées qui causent des inondations et accélèrent l'érosion. Chaque fois qu'Environnement Canada annonce un tel phénomène, les routes de Rivière-Ouelle qui longent le fleuve sont à risques. Elles peuvent être submergées et encombrées de nombreux débris ou pire, être brisées par l'érosion.



Photo de M. Gilles Martin, 10 avril 2020

Le chemin de la Pointe n'y échappe pas : sa configuration le rend vulnérable à l'érosion à divers endroits et notamment près du camping. Comme le montre la photo ci-haut, la tempête du 9 au 10 avril 2020 a laissé cinq gros camions de débris sur la route. L'endroit le plus touché était situé devant le camping Rivière-Ouelle. Les roches d'un ancien enrochement s'étaient même retrouvées sur la chaussée.

Plus récemment, la tempête du 23 décembre 2022 a transporté des débris sur le chemin à divers endroits et la dernière portion du chemin de la Pointe a été complètement bloquée comme le montrent les photos suivantes.

Photo printemps 2023



Photo de M. Jacques Duval



Photo google map (2022)

La recherche de solutions

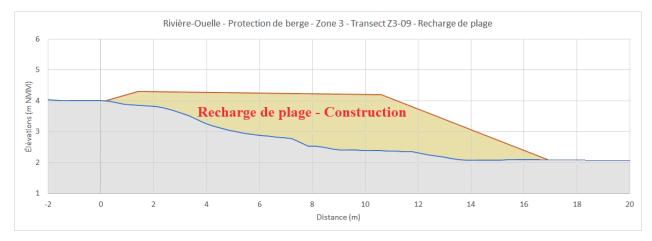
Plusieurs municipalités du Bas-Saint-Laurent, de Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord doivent composer avec l'érosion côtière et protéger leurs infrastructures municipales. Conseillées par des spécialistes de divers domaines, elles prennent des mesures visant à protéger le plus possible les zones touchées. Désirant profiter de l'expérience et de l'expertise développées dans ce domaine au Québec, la Municipalité de Rivière-Ouelle a fait appel à la direction de l'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Elle a confié à l'équipe de la FQM le mandat d'analyser la situation du chemin de la Pointe et de proposer des solutions pour prévenir l'érosion des berges et le bris de la route.

La solution recommandée par cette équipe pour la section devant le camping Rivière-Ouelle est de réaliser une recharge de plage sur environ 160 mètres.

Une mesure éprouvée : la recharge de plage

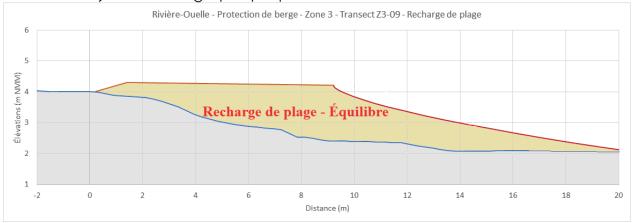
L'objectif premier de la recharge de plage est de protéger les infrastructures (routes et maisons) contre l'érosion des berges et les bris possibles occasionnés par les débris transportés par la force de l'eau. Elle vise avant tout à assurer la sécurité des résidents qui pourraient être isolés advenant un bris de la route. De plus, selon les spécialistes, la recharge de plage a l'avantage d'être plus durable que l'enrochement pour protéger la berge des événements extrêmes reliés aux changements climatiques.

Cette recharge sera construite avec un granulat qui ressemble à de petites roches dont le diamètre variera entre 1/32 à 3 pouces. Bien sûr, il serait plus agréable, à la fois pour les pieds et pour les yeux, que cette recharge soit faite d'un beau sable fin... mais elle ne serait pas aussi efficace. Précisons qu'à la fin des travaux, la plage n'aura pas vraiment le profil d'une plage. Elle ressemblera à la partie en jaune du graphique.



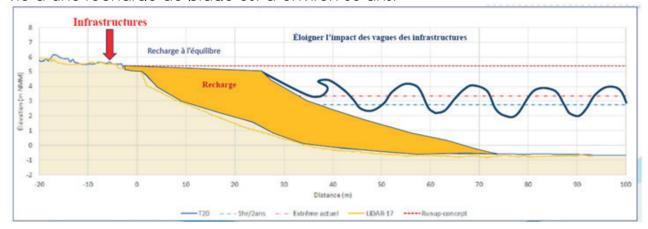
Source : Consultant Ropars inc. / FOM

Lors des hautes marées, la recharge va se faire malmener et vous aurez l'impression que tout le granulat a été emporté. Mais ce granulat va revenir graduellement afin de reformer une plage en pente (après 3 à 4 ans) comme le graphique plus bas.



Source : Consultant Ropars inc.

La pente ainsi créée par l'eau permettra de faire perdre de l'énergie aux grosses vagues lors des tempêtes en plus d'éloigner les vagues de la route. La berge sera ainsi mieux protégée de l'érosion. La durée de vie d'une recharae de place est d'environ 30 ans.



Source : Consultant Ropars inc. , FQM

Voici l'exemple de la recharge de plage de la Grave aux Îles-de-la-Madeleine :

Avant la tempête Fiona



La tempête Fiona a accéléré la formation de la nouvelle plage



Après les travaux, la plantation

Les travaux seront réalisés en septembre 2023. Au printemps 2024, des arbustes seront plantés aux abords de la recharge.

Il sera interdit de circuler avec des véhicules motorisés sur la recharge. La recharge doit se compacter naturellement. La circulation de véhicules sur la recharge entraînerait une compaction inégale nuisant à son rôle protecteur.

Vous voulez en savoir plus?

Si vous avez des interrogations en lien avec ce projet, vous pouvez contacter la Municipalité de Rivière-Ouelle au 418 856-3829. Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet de la municipalité sous l'onglet Travaux publics dans la section Services aux citoyens : https://riviereouelle.ca/fr/services-aux-citoyens/travaux-publics.

